慶應義塾大学学術情報リポジトリ
Keio Associated Repository of Academic resouces

Title	Sur les offices des cours souveraines au XVIIIe siècle : Etude sur les fonctions sociales
Sub Title	
Author	宮崎, 洋(Miyazaki, Hiroshi)
Publisher	三田史学会
Publication year	1971
Jtitle	史学 (The historical science). Vol.43, No.4 (1971. 5) ,p.1- 2
JaLC DOI	
Abstract	
Notes	Abstract
Genre	
URL	https://koara.lib.keio.ac.jp/xoonips/modules/xoonips/detail.php?koara_id=AN00100104-19710500-0145

慶應義塾大学学術情報リポジトリ(KOARA)に掲載されているコンテンツの著作権は、それぞれの著作者、学会または出版社/発行者に帰属し、その権利は著作権法によって保護されています。引用にあたっては、著作権法を遵守してご利用ください。

The copyrights of content available on the KeiO Associated Repository of Academic resources (KOARA) belong to the respective authors, academic societies, or publishers/issuers, and these rights are protected by the Japanese Copyright Act. When quoting the content, please follow the Japanese copyright act.

Sur les Offices des Cours Souveraines au XVIIIe siècle.

—Etude sur les fonctions sociales—

—Hiroshi Miyazaki—

Il est un fait marquant en France au XVIIIe siècle: le mouvement économique se développa de façon remarquable à partir de la période de 1730. Conjointement et à cause de cela, les stratifications sociales, comme par exemple la bourgeoisie industrielle, se firent plus apparentes.

La vénalité des offices s'introduisit et nombreux furent ceux qui en achetèrent. Selon R. Mousnier, dans sa thèse "La vénalité des offices sous Henri IV et Louis XIII", l'office royal des XVIe et XVIIe siècles eut trois fonctions sociales: à savoir l'ascension de l'état de bourgeoisie à celui de noblesse (acquisition du titre de noble), l'entrée en scène de la noblesse ancienne dans les offices pour rétablir le rang familial et le bond en avant des magistrats pour se hisser jusqu'aux offices importants de la monarchie absolue.

Le thème de cette étude sera de déterminer l'existence de ces fonctions sociales au XVIIIe siècle. Nous le ferons en analysant la société des cours souveraines.

Nous utiliserons comme ouvrages de base les monographies suivantes:

A. COLOMBET: *Les parlementaires bourguignons à la fin du XVIIIe siècle.*

F. BLUCHE: *Les magistrats du parlement de Paris et les magistrats du grand conseil au XVIIIe siècle.*

J. EGRET: *Le parlement de Dauphiné et les affaires publiques dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle.*

A. LE MOY: *Le parlement de Bretagne et le pouvoir royal au XVIIIe siècle.*

F. BURCKARD: *La bourgeoisie parlementaire au XVIIIe siècle.*

Ch. CARRIERE: *Le recrutement de la cour des comptes, aides et finances d'Aix-en-Provence à la fin de l'ancien régime.*

Tout d'abord, nous étudierons l'ascension de l'état de bourgeoisie à l'état de noblesse. Dans les cours souveraines, la plupart des magistrats possédaient déjà des titres de noblesse avant d'entrer en fonction et les magistrats appartenant au Tiers-Etat étaient très peu nombreux. C'est ainsi que ladite fonction fut moins importante que lors des siècles précédents.

Ensuite, j'étudierai l'entrée en scène de la noblesse ancienne pour rétablir son rang. A cause du régime seigneurial vacillant, beaucoup de gens de la noblesse ancienne perdaient leurs manoirs et se ruinaient au seuil de l'epoque moderne. Une partie de la noblesse ancienne entrait en fonction dans les offices des cours souveraines pour rétablir son rang familial et ses manoirs. Mais au XVIIIe siècle, il n'y eut pas à proprement parler de crise du régime seigneurial. On trouve très peu d'exemples de gens de la noblesse ancienne qui entrèrent en fonction pour la première fois, et par le fait même, qui rétablirent leur rang familial.

Enfin, j'étudierai la bond en avant des magistrats pour se hisser jusqu'aux offices importants de la monarchie absolue. Dans les cours souveraines, les familles puissantes formaient de véritables " dynasties " familiales. Les offices étaient cédés aux membres d'une même famille: par exemple ils (membres) passaient de l'office de conseiller du Grand Conseil à celui de conseiller du Parlement, de celui de conseiller du Parlement à celui de maître des requêtes ou à celui de président à mortier. L'échelle et le nombre des dynasties familiales furent beaucoup plus nombreuses qu'aux siècles précédents.

Au terme de cette étude, nous pourrons conclure que la bourgeoisie industrielle s'est fortement développée et que les couches " fermées " et nobles de la magistrature se sont affermies. Cela aura une grande influence sur les mouvements économiques et sociaux du XVIIIe siècle.